Revue d'Histoire Méditerranéenne. Vol.8, n°02. Juin 2026, p.116 - 127

P-ISSN: 2716-764X, E-ISSN: 2716-7747

Reçu le : 30 – 03 - 2026	Accepté le : 08 – 05 - 2026	Publié le : 30 – 06 - 2026

Dynamique de diffusion des croyances funéraires en Méditerranée : Le témoignage des artefacts des nécropoles libyco-puniques de l'Algérie

Dynamics of the diffusion of funerary beliefs in the Mediterranean: Evidence from artefacts of the libyco-punic necropolises of Algeria

IDIRENE Hakim
Centre National de Recherche en Archéologie, Algérie
E-mail : idirene.h@cnra.dz

Résumé

Cet article traite la question des artefacts exogènes issus des nécropoles libyco-puniques du littoral algérien. Dans le contexte de l'Algérie antique, ces objets ne relèvent pas seulement d'un geste rituel lié à l'au-delà, mais traduisent également des formes de contact, de circulation et d'échanges à l'échelle de la Méditerranée. L'étude cherche ainsi à comprendre comment ces productions extérieures ont été intégrées dans les pratiques funéraires locales et dans quelle mesure elles participent à la diffusion des croyances et des traditions matérielles dans les sociétés préromaines.

La problématique principale consiste à dépasser les lectures classiques qui réduisent les artefacts exogènes à de simples marqueurs commerciaux ou chronologiques, afin d'interroger leur place dans les rituels funéraires et les logiques culturelles des populations libyco-puniques. Cette réflexion s'inscrit dans une approche plus large portant sur l'impact des échanges interculturels dans le monde funéraire préromain. En effet, les pratiques funéraires, souvent plus conservatrices que d'autres formes d'expression matérielle, permettent d'observer comment les influences extérieures ont été adoptées, adaptées, puis réinterprétées dans les contextes locaux.

Les objectifs de l'étude consistent à identifier les différentes catégories d'artefacts exogènes présentes dans les tombes, à préciser les réseaux d'approvisionnement auxquels elles se rattachent et à analyser leur fonction au sein des pratiques rituelles et des stratégies de distinction sociale.

La méthodologie adoptée repose sur une approche croisée associant l'analyse typologique et culturelle du mobilier funéraire à l'étude des architectures sépulcrales et des pratiques observées dans les tombes. Le corpus d'étude est constitué de six nécropoles réparties le long du littoral algérien, de Rachgoun à Collo, en passant par Les Andalouses, Gouraya, Tipasa et Jijel, datées entre le VIIe et le Ier siècle avant notre ère.

Les résultats de l'étude mettent en évidence une évolution progressive des réseaux d'échanges méditerranéens. Les premières importations grecques sont progressivement relayées par des productions ibériques et punico-ébusitaines, particulièrement visibles dans les nécropoles de l'ouest algérien. À partir du IIIe siècle avant notre ère, les productions italiques prennent une place croissante, traduisant une reconfiguration des circuits commerciaux et une intégration plus forte du littoral algérien dans la sphère économique romaine. Toutefois, ces objets ne sont pas adoptés de manière passive. Leur insertion dans les contextes funéraires révèle des formes d'appropriation sélective, où les influences extérieures sont réadaptées aux conceptions locales de la mort et de l'au-delà. Ainsi, loin de traduire une simple acculturation, les artefacts exogènes témoignent plutôt de processus d'hybridation culturelle au sein des sociétés libyco-puniques.

Mots clefs : Méditerranée antique, échanges culturels, nécropoles libyco-puniques, mobilier funéraire.

Abstract

This paper covers the topic of exogenous artefacts retrieved from Libyan-Punic cemeteries along the Algerian coastline. Within the Algerian context, these artefacts should not only be regarded as rituals related to a conception of the afterlife; they also reflect forms of contact, of movement and of exchange on a Mediterranean scale. This research aims at gaining more insight into the mechanisms through which these imports have been incorporated into the local funerary practices, as well as the modalities allowing for the spread of material traditions and beliefs in the pre-Roman societies.

The main issue lies in transcending the conventional conceptions related to these objects, so far regarded as mere commercial and chronological indicators, and investigating the true meaning of their presence as

part of a thought process related to the funerary rituals of the Libyan-Punic communities. This investigation is part of a broader perspective through which a deeper understanding of the role of intercultural exchanges in shaping the pre-Roman funerary landscape is targeted.

Thus, this research aims at identifying the various exogenous artefact categories retrieved from the graves, defining the supply network systems to which they are related, thus refining our understanding of their function as part of the funerary customs, as well as the social distinction strategies associated with them.

The methodology opted for is based on a trans-analytical approach, which combines both the typological and cultural analysis of the grave furnishings with the sepulchral architecture and the associated practices observed within the tombs. The material data used is derived from six necropoleis, which stretch along the Algerian coastline, encompassing the sites of Rachgoun and Collo and including the sites of Les Andalouses, Gouraya, Tipasa and Jijel. All of these sites were dated between the seventh and the first centuries BC.

The results highlight a progressive evolution of the Mediterranean exchange network systems. The initial Greek imports were progressively replaced by the Iberian and Punic-Ebusitan products, particularly present within the Algerian western necropoleis. Beginning from the 3rd century BC, Italic imports have acquired a greater significance, reflecting a commercial network reconfiguration in which the Algerian coastline has gained a more important place in the Roman economic sphere. It should nevertheless be highlighted that these artefacts were not passively adopted since their incorporation into the funerary contexts reflects selective adoption mechanisms through which the exogenous influence was rearranged according to the local perceptions of death as well as of the afterlife. Thus, these artefacts can be regarded as being more than simple items reflecting social acculturation. They rather testify to a cultural hybridisation process within the Libyan-Punic societies.

Key words: Ancient Mediterranean, cultural exchanges, libyan-punic necropolises, funerary artefacts.

E-mail de correspondance: idirene.h@cnra.dz

Introduction :

La question du choix du mobilier funéraire, qui participe à la définition de l'identité sociale et culturelle, ne peut être dissociée des croyances funéraires d'une population. Dans les contextes funéraires antiques, les artefacts déposés auprès des défunts en tant que productions culturelles ne traduisent pas seulement une fonction rituelle, mais témoignent également de l'existence de dynamiques d'interactions qui structurent le monde méditerranéen ancien. Outre leur destination liée à la conception de l'au-delà, ces objets constituent des marqueurs culturels et identitaires essentiels, contribuant à la compréhension des processus de diffusion et d'appropriation de traditions matérielles et immatérielles à travers les contacts et les échanges interrégionaux.

L'importance de cette thématique tient à la fois à la reconstitution des réseaux d'échange et à la compréhension des logiques qui ont conduit à l'adoption des artefacts exogènes dans les rituels funéraires des populations de l'Algérie antique. Ce constat, maintes fois mis en évidence dans ses contextes funéraires, se manifeste de manière particulièrement éclairante dans les nécropoles attribuées à la sphère libyco-punique. Les sites de Gouraya, Tipasa, Les Andalouses, Jijel ou encore Collo illustrent cette réalité à travers un mobilier associant productions locales et objets issus d'autres régions du bassin méditerranéen. Une telle coexistence révèle l'insertion des sociétés nord-africaines dans les réseaux d'échanges, tout en suggérant que la présence d'artefacts exogènes ne doit pas se limiter à la question de la circulation des biens. Au contraire, sa présence parmi d'autres artefacts locaux illustre un processus de syncrétisme libyco-punique et participe à des logiques de distinction sociale, contribuant à l'affichage du rang et du prestige du défunt au sein de sa communauté.

Cependant, la manière dont on a longtemps interprété la présence de productions exogènes dans les contextes locaux renvoie presque systématiquement à l'idée d'une acculturation à travers la fondation de ports par les Phéniciens sur les côtes nord-africaines (GSELL, 1920 : 34 et 367). Cette hypothèse qui fait abstraction du substrat libyque reste difficile à admettre, d'autant que celui-ci est largement présent à travers certaines pratiques funéraires observées sur ces sites. Cette lecture, fondée sur l'idée d'une fondation *ex nihilo*, a ensuite été reprise par Pierre Cintas
(CINTAS, 1948 : 271-275) qui évoque l'idée de « comptoirs puniques ». A travers cette idée de « comptoirs », l'auteur suppose l'existence d'un réseau d'approvisionnement dépendant essentiellement de Carthage. Cette hypothèse, largement relayée par la suite (VUILLEMOT, 1965), a longtemps structuré les interprétations. Or, le renouvellement des données archéologiques invite

aujourd'hui à nuancer et réexaminer ce modèle. Le matériel issu des sites de l'ouest algérien, comme Rachgoun et Les Andalouses, montre l'existence de réseaux d'échanges bien établis entre l'Oranie et le sud de l'Espagne (BRIDOUX, 2006 : 1649-1650). En Algérie centrale, à Tipasa et Gouraya, ce sont plutôt des circuits liés aux mondes grec et italien qui apparaissent, ce qui remet en cause l'idée d'une dépendance exclusive vis-à-vis de Carthage. À Tipasa, par exemple, la céramique commune issue de la nécropole préromaine occidentale présente des traits archaïques qui s'inscrivent dans une tradition locale, comparativement avec les productions contemporaines de Carthage (LANCEL, 1968 : 162). Ainsi, le réexamen du mobilier exogène permet de mieux cerner la diversité des réseaux d'échange impliquant les populations libyco-puniques, dans un cadre méditerranéen beaucoup plus ouvert et dynamique qu'on ne l'avait longtemps envisagé. Aussi, le faciès culturel des artefacts exogènes ne doit pas se réduire aux seules considérations commerciales, mais doit pouvoir refléter une appartenance à une entité identitaire et culturelle qui prend sens à l'échelle régionale.

De tout ce qui précède découle la problématique principale, qui consiste à dépasser les lectures traditionnelles en interrogeant la place des artefacts exogènes au sein des rituels funéraires, ainsi que les modalités de leur appropriation par les populations locales. L'analyse vise aussi à déterminer dans quelle mesure la présence d'artefacts importés renvoie à des conceptions plus complexes de la mort, impliquant des processus d'adoption, d'adaptation et de réinterprétation d'éléments issus d'autres traditions culturelles méditerranéennes.

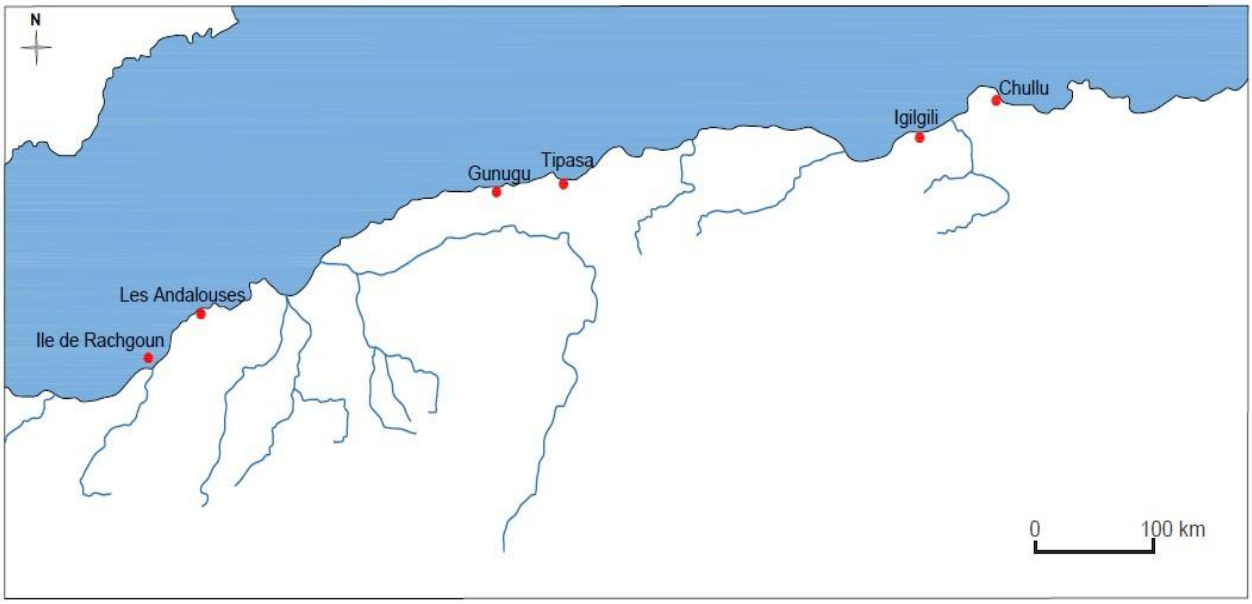
Pour répondre à cette problématique, nous avons adopté une approche théorique qui combine la caractérisation des différentes catégories de mobilier exogène et l'identification des flux de leur provenance, afin de mieux appréhender leur insertion dans les pratiques rituelles et les dynamiques culturelles.

1. Cadre archéologique et corpus

Les études ayant porté sur les nécropoles libyco-puniques en Algérie ont grandement contribué à la connaissance de l'architecture funéraire et des pratiques funéraires de la population locale. Pour la période qui nous intéresse, l'utilisation de ces nécropoles remontent à la haute antiquité, allant du VIème, voir du VIIème s. jusqu'au Ier s. av. J.-C. Situées le long du littoral algérien, ces nécropoles sont traditionnellement associées à travers les récits historiques aux « échelles puniques » (Cintas, 1948 : 271-275 ; Vuillemot, 1965 :57) définies comme des comptoirs maritimes phénico-puniques en terre libyque. Sur la base de la consistance des données livrées par ces nécropoles, six d'entre elles sont intégrées au corpus de cette étude. D'Ouest en Est, on a retenu Rachgoun, Les Andalouses, Gouraya (Gunugu), Tipasa, Jijel (Igilgili) et Collo (Chullu).

Figure. 1.

Localisation des nécropoles du corpus



Source : Auteur

1.1. Les nécropoles libyco-puniques d'Algérie :

S'échelonnant le long du littoral algérien, les nécropoles attribuées à l'univers phénico-punique en Algérie antique constituent un ensemble archéologique présentant une certaine homogénéité du point de vue de l'architecture, des pratiques funéraires et de la culture matérielle. Ce groupe de nécropoles offrent un cadre d'étude opportun pour mettre en évidence quelques aspects intrinsèquement liés aux interactions entre différentes cultures matérielles de l'aire méditerranéenne.

En Algérie occidentale, c'est le cas des deux nécropoles de Rachgoun et des Andalouses qui sont considérées comme les plus anciens vestiges antiques de l'ouest algérien (Laporte, 2008 : 157). La nécropole de Rachgoun explorée en 1953 par Vuillemot (Vuillemot, 1955 : 7-76 ; 1965 : 36-40, 55-130), a livré cent dix-sept sépultures riches en mobilier ibéro-punique, dont les plus anciennes semblent remonter au moins au VIIème s. av.J.-C. Pour le cas de cette nécropole, il convient de préciser que la révision du mobilier funéraire montre que l'île est davantage connectée à la sphère ibérique qu'à l'environnement de Carthage (Laporte, 2006 : 2555). A l'est de Rachgoun, on retrouve la nécropole des Andalouses avec ses cent dix-neuf tombes qui s'échelonnent entre le IIIème-Ier s. av. J.-C. (Vuillemot, 1965 : 157-177). Les liens de ce site avec les Baléares ont été mis en évidence à la suite du réexamen par V. Bridoux du mobilier conservé au musée d'Oran (Bridoux, 2006 : 1649-1650).

Au centre, nous avons intégré au corpus les nécropoles de Gouraya et Tipasa. À Gouraya, deux nécropoles parmi les trois signalées, datables entre le VIIème et Ier s. av. J.-C., ont fait l'objet de fouilles entre 1830 et 1933, au cours desquelles se sont succédé F. de Cardaillac (DE Cardaillac, 1890 : 246-260), P. Gauckler (Gauckler, 1915 : 318-325), St. Gsell (Gsell, 1903 : 5-51) et F. Missonnier (Missonier, 1933 : 87-119). Vers l'est, deux autres nécropoles ont été explorées sur le site de Tipasa. Les fouilles de la nécropole orientale proche du port actuel ont révélé un ensemble de tombes ayant fourni un mobilier datable entre la fin du IIIème et la fin du Ier s. av. J.-C. (Cintas, 1948 : 263-330). Celles ayant ciblé la nécropole occidentale, notamment dans la partie explorée par S. Lancel qui présente un mobilier au faciès plus archaïque comparativement avec la nécropole orientale, ont mis au jour des tombes de grandes dimensions avec un mobilier se situant entre le VIème et le Ier s. av. J.-C. (Lancel, 1962-1965 : 41-69 ; 1968 : 85-166).

A l'est, ce sont les nécropoles de Jijel et Collo qui ont livré un matériel qui peut enrichir l'approche de notre thématique. La nécropole de Jijel a fait l'objet de fouilles respectivement par J.

et P. Alquier (Alquier, 1930 : 1-17) puis par M. Astruc (ASTRUC, 1937 : 197-253). Le mobilier issu de ces fouilles laisse supposer une utilisation de cette nécropole entre le IVème s. jusqu'au Ier s. av. J.-C. A Collo, M. Hélo qui a exécuté des fouilles dans la nécropole entre 1894-1895, a mis au jour vingt-deux tombes avec un mobilier datable de la fin du IIIeme s. jusqu'au Ier s. av. J.-C. (Helo, 1895 : 343-368).

1.2. Architecture et pratiques funéraires

1.2.1. Architecture funéraire :

Les nécropoles libyco-puniques se distinguent, parfois au sein d'une même nécropole, par une composition assez variée des types d'architecture sépulcrale. Le plan général qui régit la structure tombale, obéissant aux exigences de la culture funéraire et rituelle des commanditaires, se décline sous forme de trois grandes variétés, à savoir les tombes à simples fosses, les hypogées à couloir d'accès et les hypogées à puits.

A travers le recensement des types d'architectures les plus adoptés à travers les nécropoles du corpus, la tombe à fosse simple apparait comme le type le plus commun à l'ensemble des nécropoles, à l'exception de la nécropole de Gouraya où les hypogées à puits constituent le seul type d'architecture connu (Gsell, 1903 : 11-12). Ce dernier type de sépulture, répandu dans toutes les nécropoles, peut se présenter soit sous la forme d'un puits, soit sous celle d'un couloir d'accès, avec ou sans marches. Ces hypogées, aménagés dans la roche et constituant de véritables caveaux collectifs, peuvent comportés plus d'une chambre, lesquelles peuvent également présenter des aménagements sous forme de niches creusées sur les parois ou des banquettes aménagées le long des parois. Pour approfondir la question des différentes variations de l'architecture sépulcrale, nous renvoyons à la classification établie par H. Bénichou-Safar sur les tombes puniques de Carthage, valable également pour les sites d'Algérie (Benichou-Safar, 1982 : 61-170).

1.2.2. Pratiques funéraires :

Le mode de sépulture dans les nécropoles du corpus associe toujours l'inhumation et la crémation, et à partir desquels se dégagent au moins trois rites funéraires : dépôt primaire à inhumation, dépôt secondaire à inhumation, dépôt secondaire à incinération.

L'inhumation primaire se traduit généralement par le dépôt des cadavres en position allongée, avec des variations dans la position des membres supérieurs par rapport au corps. Le rite de l'inhumation se décline également à travers des dépôts secondaires à inhumation comme second mode de l'inhumation. Ce dernier mode a été observé à Gouraya (Gsell, 1903 : 14) et à Collo (Helo, 1895 : 348), où les ossements, ne présentant pas de traces de feu, sont déposés en tas, soit à même le sol, soit dans des urnes en terre cuite, voire dans des auges creusées dans les banquettes (Gsell, 1903 : 13). De toute évidence, ces dépôts secondaires à inhumation, qui rappellent les rites funéraires observées à Tiddis, ont fait l'objet, au préalable, d'un décharnement avant leur transfert dans les hypogées. Ce rite, maintes fois rapportées dans les contextes funéraires libyques, est souvent interprété par une pratique qui consiste à déposer le cadavre dans une sépulture provisoire ou son exposition en plein air jusqu'à sa décomposition, avant le transfert des ossements vers une sépulture définitive (Camps, 1961 : 499-501).

S'agissant du rite de l'incinération, celui-ci se traduit sous forme de dépôts secondaires, où les restes osseux calcinés sont soit déposés à même le sol, au même titre que les restes cendreux, soit placés dans des récipients de type urne ou dans des caisses en plomb, qui peuvent, elles aussi, servir de récipients pour les cendres.

2. Le mobilier funéraire dans le contexte des échanges en Méditerranée antique

Les données relatives aux échanges en Méditerranée antique, dans le contexte des sites libyco-puniques, sont essentiellement fournies par les nécropoles à travers le mobilier funéraire qu'elles renferment. Les recherches ayant ciblé un certain nombre de ces nécropoles ont, en effet, permis de mettre au jour, aux côtés des productions locales, des productions matérielles exogènes attribuables

à diverses sphères méditerranéennes, et dont la présence constitue un témoignage de l'intégration de la population locale dans les circuits d'échanges méditerranéens.

En effet, dès le VIIIème siècle av. J.-C., l'aire méditerranéenne qui offre des conditions favorables pour les liaisons maritimes, s'est structuré comme un espace d'échanges sous l'impulsion des puissances maritimes de l'époque - Phéniciens, Grecs, Étrusques, puis Romains à partir du IIIème siècle av. J.-C. Dans ce système d'échanges et de liaisons maritimes, l'Algérie antique, forte de l'étendue de son littoral et aidé par le courant marin du détroit de Gibraltar qui favorise la navigation d'ouest en est (Salama, 2006 : 528), n'est pas restée en marge des flux de circulations reliant l'Orient, la péninsule Ibérique et les marges occidentales du bassin méditerranéen. Donc, de par la connexion effective du littoral algérien au circuits commerciaux de la Méditerranée, ces derniers n'ont pas manqué de laisser leurs empreintes matérielles dans divers domaines, notamment à travers le mobilier funéraire dont le faciès culturel prédominant renvoie surtout à la sphère phénico-punique. Néanmoins, l'identification parmi ce mobilier de productions issues de sphères extérieures aux circuits phénico-puniques, ne laisse aucun doute sur les liaisons entretenues par la population libyco-punique avec d'autres régions du bassin méditerranéen, notamment grecque, ibérique et italienne, illustrant ainsi la diversité des réseaux d'échanges et d'approvisionnement en Méditerranée occidentale.

La structure de ces réseaux d'échanges repose traditionnellement sur le modèle des escales puniques préconisé par P. Cintas (Cintas, 1948 : 271-275) qui prônait une mainmise de Carthage sur l'approvisionnement des cités puniques en Afrique du Nord. Or, les données archéologiques récentes invitent à reconsidérer les modalités des échanges commerciaux entre l'Algérie antique et ses voisins du bassin méditerranéen, en dépassant ce modèle qui a du mal à s'adapter aux données issues notamment des sites occidentaux de l'Algérie. L'analyse de ces données tendent, plutôt, à démontrer l'existence de réseaux fondés sur un double système associant un grand circuit maritime phénico-punique et un cabotage local. Les navires de commerce, capables de naviguer au long cours, empruntaient des routes reliant les principaux pôles économiques de la Méditerranée occidentale, de Carthage à la péninsule Ibérique, avant de longer les côtes nord-africaines, favorisés par les courants marins orientés d'ouest en est (Laporte, 2019 : 243-244).

Partant de ce renouvellement des connaissances archéologiques, le littoral algérien apparaît comme un espace pleinement intégré à ces circuits, non pas comme une simple succession d'escales dépendant de l'approvisionnement exclusif de Carthage, mais comme un réseau d'interfaces animées par la population locale libyque plus ou moins punicisée. Les échanges ne dépendaient pas uniquement d'une initiative carthaginoise centralisée, mais s'appuyaient sur des dynamiques commerciales régionales, où les ports servaient également de points de redistribution vers l'intérieur des terres. Ainsi, la présence de mobilier archéologique varié, souvent en décalage avec les productions strictement carthaginoises, comme c'est le cas à Tipasa (LANCEL, 1968 : 162), témoigne de connexions privilégiées avec les comptoirs ibéro-puniques, en particulier sur la côte oranaise, où les importations semblent s'effectuer selon un axe ouest-est. Ce constat trouve son fondement à l'Ouest de l'Algérie à travers les nécropoles des Andalouses et Rachgoun dont le mobilier atteste l'existence d'une liaison maritime entre les confins occidentaux et la péninsule ibérique dès la fin du VIIIème s. av. J.-C. (Callegarin, 2008 : 303). Cette liaison, qui apparaît, à l'évidence, très pratique compte tenu de la faible distance séparant les deux régions, a non seulement permis aux négociants ébusitains d'exporter leurs produits, mais aussi de servir d'intermédiaires pour les importations italiennes et ibériques vers les côtes algériennes (Bridoux, 2006 : 1665).

Enfin, le flux des produits manufacturés exogènes sur les sites antiques d'Algérie provient de différents réseaux d'approvisionnement et témoigne de l'intégration des cités côtières à des réseaux de distribution structurés à l'échelle de la Méditerranée. Ces circuits commerciaux, complexes par l'origine et la nature des produits acheminés, laissent supposer que ces canaux n'étaient pas réservés exclusivement à des productions issues d'une même sphère, mais participaient à la diffusion de biens d'origines diverses, incluant des productions grecques, étrusques, ibériques ou encore italiques. Ainsi, la réévaluation du mobilier issu des nécropoles libyco-puniques semble

mettre en évidence l'existence de deux axes principaux en matière d'échanges commerciaux : l'Algérie occidentale et centrale était en étroite connexion avec la sphère ibérique et les Baléares, alors que les cités orientales entretenaient des liaisons avec Carthage (Bridoux, 2020 : 186).

3. Les artefacts exogènes dans les contextes funéraires

L'identification des artefacts exogènes dans les nécropoles libyco-puniques laisse entrevoir plusieurs catégories d'objets, parmi lesquelles figurent des céramiques importées, des éléments de parure, ainsi que divers objets de nature différente associés au trousseau funéraire. En termes de provenance, la caractérisation de ces objets a permis de mettre en évidence les aires culturelles des centres de production et la définition des réseaux de diffusion vers divers horizons de la Méditerranée antique. Par ailleurs, l'intégration par la population locale de ces produits importés dans leurs coutumes funéraires, semble affirmer une adoption bien ancrée dans les usages quotidiens, avant qu'ils ne soient adoptés comme supports dans l'accomplissement des rituels funéraires. Ainsi, au-delà de la dimension commerciale, l'examen de ce mobilier offre une opportunité pour appréhender les dynamiques de transferts culturels ainsi que les recompositions sociales qui en découlent. Donc, outre les céramiques modelées et puniques, ces nécropoles ont livré des céramiques grecques et étrusques, ainsi que des amulettes, des talismans et des bijoux de tradition égyptienne, pour ne citer que les composantes essentielles du mobilier en question.

3.1. Le matériel céramique :

Les témoignages les plus anciens livrés par les nécropoles du corpus concernent les productions grecques, en particulier attiques, attestées dès la fin du VIème siècle av. J.-C. On retrouve quelques spécimens de ces productions sur des sites comme Tipasa, où les niveaux les plus anciens de la nécropole occidentale ont livré un mobilier remontant à cette période (Lancel, 1968 :91-97). Ce mobilier, qui comprend notamment des coupes basses, des skyphoi ou encore des lécythes à vernis noir, reste quantitativement limité mais joue un rôle important dans l'établissement des cadres chronologiques. À Jijel, deux lécythes à vernis noir du IVème siècle av. J.-C. confirment cette diffusion ponctuelle du mobilier grec (Gsell, 1903 : 47-49), tandis qu'à Gouraya, des céramiques attiques du Vème siècle av. J.-C. témoignent également de l'insertion de cette cité dans les circuits d'échanges méditerranéens (Villard, 1959 : 7-13 ; Morel, 1980 : 60-61).

Toutefois, ces productions relevant de la sphère grecque, semblent connaître un net recul à partir du milieu du IVème siècle av. J.-C. Ce repli du réseau commercial grec pourrait s'expliquer, entre autres, par une réorientation des circuits d'approvisionnement, suite notamment au contrôle exercé par Carthage sur les côtes maghrébines durant la période des guerres puniques. Dans ce contexte de recomposition des circuits d'approvisionnement, les échanges se tournent davantage vers la sphère ibérique et les Baléares, comme l'illustre de manière particulièrement significative les nécropoles des Andalouses et de Rachgoun. Ces deux nécropoles occidentales ont livré un ensemble de céramiques ibériques, notamment des urnes peintes à motifs géométriques, des calathoi et d'autres formes caractéristiques des productions ibériques, constituant l'une des plus importantes collections de poteries ibériques connues en Afrique du Nord
(Vuillemot, 1965 : 223 ; Ramon Torres, 1995 : 100 ; Bridoux, 2006 : 1649-1650). La présence de céramiques issues d'Empúries ainsi que de nombreuses productions punico-ébusitaines, représentées en particulier par des urnes cinéraires, souligne l'intensité des relations avec les Baléares qui ont probablement joué un rôle d'intermédiaires dans l'acheminement des produits ibériques, voir italiens, vers les côtes de l'Algérie occidentale et centrale. Ces réseaux demeurent actifs tout au long du IIIème siècle av. J.-C., traduisant, ainsi, l'importance des échanges avec l'Espagne et les milieux insulaires puniques (BRIDOUX, 2006 : 1649-1650, 1665).

A partir de la fin du IIIème siècle av. J.-C., une nouvelle réorientation des échanges prend forme avec l'introduction progressive des productions italiques. Dans le contexte funéraire libyco-punique, les plus anciennes données en lien avec les réseaux italiens sont fournies par les nécropoles des Andalouses, Gouraya, Jijel et Collo, qui ont livré de la céramique campanienne A ancienne datable entre le dernier quart du IIIème siècle et le premier quart du IIème siècle av. J.-C.

(BRIDOUX, 2020 : 184). Par extension, ces données constituent en soi des indices sur les débuts du flux des produits italiens à destination du littoral algérien. Par ailleurs, la découverte de ces céramiques campaniennes A anciennes dans des contextes funéraires est révélateur de l'adoption de la vaisselle italienne par la population locale dès la première moitié du IIème siècle av. J.-C. Aussi, parallèlement à la diffusion de cette vaisselle de table, les importations ont également porté sur les amphores à vin de type gréco-italique, puis de formes républicaines telles que les Dressel 1 (Bridoux, 2020 : 184-186).

Enfin, à partir de la seconde moitié du IIeme siècle av. J.-C., les circuits d'approvisionnement connaissent une recomposition marquée par la prédominance croissante des productions italiennes. L'importation des céramiques campaniennes tardives, notamment de type B, devient largement majoritaires, traduisant ainsi l'intensification des échanges avec la péninsule italienne et la Campanie en particulier (Lancel, 1968 : 165 ; Bridoux, 2006 : 1666). Cette évolution ne signifie pas pour autant la disparition des réseaux antérieurs, puisque les flux en provenance de la sphère ibériques et punico-ébusitaines demeurent relativement actifs. C'est le cas notamment dans la nécropole des Andalouses où ces productions sont faiblement attestées par rapport au mobilier issu de la sphère italienne. Cette reconfiguration des flux commerciaux dominés par les réseaux italiens dès la seconde moitié du IIème siècle av. J.-C., reflète d'une manière générale l'intégration progressive des cités maritimes du littoral algérien dans la sphère économique de Rome.

Dans les contextes funéraires, ces céramiques d'importation ne se limitent pas à leur dimension utilitaire. Leur présence dans les tombes, souvent en association avec des pratiques de libation ou d'offrandes alimentaires, témoigne de leur intégration dans les rituels de la population locale. Par leur caractère exogène et parfois prestigieux, elles participent également à la mise en scène du statut social des défunts, traduisant à la fois l'accès à des réseaux d'échanges à longue distance et des processus d'appropriation culturelle au sein de la population libyco-punique.

3.2. Parures, amulettes et scarabées :

Les nécropoles libyco-puniques ont livré un important mobilier funéraire en lien avec la parure et les pratiques apotropaïques. Ces objets, conçus dans divers matériaux (or, argent, bronze…), traduisent à la fois des pratiques d'ornementation et une forte charge symbolique liée au domaine de l'eschatologie. Le recours aux amulettes et aux talismans au sein de la population locale, illustre, de fait, la dimension magico-religieuse accordée à ces objets visant à se prémunir et assurer la protection du défunt. L'importance de leur représentativité, caractérisée par des motifs phénico-puniques, égyptiens ou égyptisants dans le cas des scarabées, laisse supposer un attrait particulier pour la symbolique magico-religieuse issue de la vallée du Nil, avec, sans doute, des adaptations et des interprétations propres à chaque milieu et contexte. En revanche, les bijoux en pâte de verre et les rasoirs sont généralement attribués à la sphère punique, au même titre que les amulettes d'inspiration égyptienne. À travers ces productions égyptisantes, il apparaît donc clairement que les populations de la sphère phénico-punique ont puisé dans le répertoire égyptien, tant par l'importation que par la reproduction (Vercoutter, 1945 :338-348).

À Tipasa par exemple, les découvertes incluent des bijoux, amulettes et scarabées, dont certains présentent des motifs figurés largement diffusés dans le monde méditerranéen. Ces objets s'ils peuvent être issus d'ateliers sardes, siciliens ou encore naucratites en Egypte, ils ont nécessairement transité par Carthage (Lancel, 1968 : 165). À Gouraya, ces éléments sont également bien attestés à travers des pendentifs sous forme d'ankhs égyptiens, des scarabées figurant Isis allaitant Horus et des amulettes associées à des divinités protectrices égyptienne (Ptah-Pateco ou Bes) (Missonnier,193 :109-110). À Jijel, Collo et Rachgoun, malgré la rareté de ce type de mobilier qui nous est parvenu, le faciès culturel qui devait prévaloir pour cette catégorie d'objets correspondrait probablement à celui des nécropoles de Tipasa et de Gouraya.

Ainsi, bien que la présence de motifs d'inspiration égyptienne soit indéniable, il faut dire que le faciès dominant dans cette catégorie d'objets se réfère plutôt à la culture phénico-punique. Les parures et amulettes, souvent réalisées en matériaux précieux ou semi-précieux, relèvent d'un registre à la fois ostentatoire, apotropaïque et magico-religieux. Les scarabées, en particulier, occupent une place privilégiée en tant que supports de croyances protectrices, et leur iconographie

d'inspiration égyptienne largement adoptée par la population locale, atteste la diffusion des croyances magico-religieuses de la vallée du Nil sur les cités antiques du littoral algérien.

3.3. Les lampes à huile

Les lampes constituent une catégorie marginale du mobilier funéraire dans les nécropoles du corpus, tant les découvertes se comptent à l'unité. Une situation caractéristique de l'Occident punique où les pratiques funéraires diffèrent de celles observées à Carthage (Lancel, 1968 : 108, note 1 ; Vuillemot1965 : 91). Aussi, cette rareté ne semble pas relever de contraintes économiques ou utilitaires, mais plutôt d'une conception différente du rituel funéraire dans laquelle la lampe ne joue pas un rôle essentiel. Par conséquent, cette donne contraste fortement avec leur importance dans d'autres contextes funéraires de l'aire méditerranéenne, et semble indiquer que l'intégration de cet objet dans le trousseau funéraire n'est pas ancrée dans les pratiques de la population locale.

À Tipasa, les fouilles n'ont livré qu'un nombre limité d'exemplaires exogènes représentés par les importations grecques. Parmi ces lampes, nous retrouvons deux principaux types : des lampes à écuelle de type bicorne, datées du VIème siècle av. J.-C. (Cintas, 1950 : 175), et une lampe delphiniforme sans anse, datée de la seconde moitié ou de la fin du IIème siècle av. J.-C. (Lancel, 1968 : 140).

Ce constat est valable par les autres nécropoles. À Gouraya, les fouilles ont permis de mettre au jour quelques exemplaires attiques à vernis noir, datés entre le dernier tiers du Vème siècle et le début du IVème siècle av. J.-C. (type Howland 23A) (GSELL, 1903 : 26). À Collo, la nécropole n'a livré que deux lampes grecques, tandis qu'à Jijel, le mobilier comprend un nombre limité d'imitations de lampes rhodiennes (Astruc, 1937 : 228).

Ainsi, la présence exceptionnelle des lampes dans les tombes sous forme d'importations ou d'imitations de modèles grecs, ne traduit pas nécessairement une fonction rituelle structurante, confirmant, de ce fait, la place secondaire de cette catégorie d'objets dans les pratiques funéraires locales.

Tableau n° 1 :

Répartition dominante des artefacts exogènes par site

Site	Chronologie dominante	Types dominants d'artefacts exogènes	Origine culturelle	Typologie dominante des tombes
Tipasa	VIème - IIIème s. av. J.-C.	Céramique attique, campanienne et carthaginoise Parure	Grèce Italie Carthage	Tombe à fosse simple
Gouraya	Vème - IIème s. av. J.-C.	Céramique attique, campanienne carthaginoise Parure	Grèce Italie Carthage	Hypogée à puits d'accès
Rachgoun	VIème - Vème s. av. J.-C.	Céramique ibérique.	Ibérie	Tombe à fosse simple
Les Andalouses	IIIème - Ier s. av. J.-C.	Céramique ibérique, campanienne et carthaginoise	Ibérie Italie Carthage	Tombe à fosse simple et hypogée
Jijel	IVème -Ier s.	Céramique attique,	Grèce	Tombe à fosse

Site	Chronologie dominante	Types dominants d'artefacts exogènes		Origine culturelle	Typologie dominante des tombes
	av. J.-C.	campanienne carthaginoise	et	Italie Carthage	simple et hypogée
Collo	IIIème-Ier	Céramique carthaginoise campanienne	et	Carthage Italie	Tombe à fosse simple et hypogée

Source : Auteur

4. Discussion et interprétation :

L'analyse de la composante du mobilier issu des nécropoles libyco-puniques invite en premier lieu à dépasser les lectures fondées sur des circuits de diffusion unidirectionnels ou une adoption passive des influences extérieures pour, plutôt, privilégier une approche centrée sur les dynamiques de fusion culturelle entre différentes cultures. Ce système d'hybridation culturelle qui engendre une identité plurielle, met en évidence des processus de réappropriation locale des pratiques et des croyances liées à la mort, dans lesquels des éléments d'origine extérieure sont adoptés et réadaptés au sein de l'univers des croyances locales. Une telle lecture implique également de reconsidérer la nature des établissements côtiers, et par extension les nécropoles y attenantes, souvent interprétés comme de simples comptoirs puniques. La présence de céramique locale dans les niveaux anciens de sites tels que Rachgoun (Vuillemot, 1965 : 77-80, 145-146 ou Tipasa (Lancel, 1968 : 143-145), plaide en faveur d'une implantation libyque antérieure plutôt que d'une implantation exogène isolée (Fevrier,1967 : 118). Ce constat apparaît d'autant plus plausible lorsqu'on examine les données funéraires. En effet, si l'architecture des tombes et la typologie du mobilier relèvent majoritairement de traditions puniques ou d'inspiration punique (Bridoux, 2020 : 202), certains rites, tels que la réinhumation ou l'usage du rouge funéraire en contexte funéraire, renvoient à des pratiques profondément ancrées dans les traditions libyques, confirmant ainsi la persistance d'un substrat culturel local (Camps, 1960 : 522-525).

Dans ce contexte, l'introduction d'artefacts exogènes dans les usages funéraires ne saurait être interprétée comme un indicateur d'acculturation ou d'assimilation au détriment de ce qui constitue le socle commun identitaire. Les données suggèrent, au contraire, des processus d'appropriation sélective, particulièrement perceptibles chez des individus d'un certain rang social, qui adoptent dès le Vème siècle av. J.-C. au moins, un mobilier issu des sphères grecque et égyptisante, tout en conservant des marqueurs culturels locaux. Aussi, les objets importés ou inspirés de modèles extérieurs ne conservent pas nécessairement leur signification d'origine, mais pourraient s'inscrire dans des logiques de réinterprétation, comme en témoigne l'intégration de figures telles que Déméter ou Koré (Camps, 1960 : 223-224 ; Vuillemot, 1965 : 291), dont la valeur symbolique a pu être adaptée aux systèmes de croyances locaux. Ces phénomènes traduisent ainsi une circulation conjointe des objets et des référents idéologiques à l'échelle méditerranéenne, accompagnée d'une reconfiguration de leurs significations dans les contextes locaux.

Par ailleurs, la présence de ces artefacts dans des contextes funéraires renvoie de facto à des logiques relevant des domaines sociale et économique. Comme l'a souligné J.-P. Morel, la nature des importations répond en grande partie à une demande locale, suggérant un rôle actif des sociétés locales dans l'orientation des échanges (Morel, 1983 : 567-574). Dans ce contexte, certains objets, en raison de leur provenance lointaine, de leur valeur matérielle ou de leur rareté, acquièrent une dimension ostentatoire et participent à des stratégies de distinction sociale. Leur dépôt dans les tombes peut dès lors être interprété comme une mise en scène du statut du défunt, contribuant à l'affirmation d'identités sociales distinguées. L'ensemble de ces observations conduit à privilégier le concept d'hybridation culturelle, plus à même de rendre compte de la coexistence et de la

recomposition des systèmes culturels dans le contexte méditerranéen antique. L'intégration d'éléments exogènes dans les pratiques funéraires libyco-puniques ne traduit pas une perte d'identité, mais au contraire, elle participe à l'élaboration d'une identité plurielle, associant traditions locales et apports extérieurs dans un cadre dynamique et évolutif.

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que l'analyse du mobilier funéraire exogène permet de dépasser la simple description des objets pour aborder les réseaux d'échange et les dynamiques sociales du passé. Notre essai d'analyse, fondé sur la caractérisation des différentes catégories de mobilier issues des nécropoles libyco-puniques, met ainsi en évidence la complexité des interactions culturelles inscrites dans une dynamique méditerranéenne d'échanges structurée par les flux du commerce maritime. Loin d'être un simple réceptacle des influences méditerranéennes, les données révèlent des logiques d'appropriation différenciée du mobilier exogène dans les contextes funéraires locaux.

Dans ce cadre, la vaisselle de luxe d'origine grecque et italienne témoigne du goût raffiné d'une élite sociale, tandis que les objets prophylactiques d'inspiration égyptienne renvoient à l'intégration sélective de dispositifs de protection eschatologique. Ce souci de protection n'est pas étranger au répertoire des représentations des populations locales ; toutefois, la nature de ces éléments varie et fait l'objet de réadaptations en fonction du contexte culturel local et des conceptions de l'au-delà. Ces observations prennent tout leur sens si l'on rappelle que, dès le VII^{e} siècle av. J.-C., les populations libyco-puniques étaient pleinement intégrées aux différents réseaux d'échanges et entretenaient des relations soutenues avec les autres cultures du bassin méditerranéen.

L'emprunt de mobilier exogène se traduit alors par des formes d'appropriation inscrites dans un cadre culturel, où ces objets renvoient notamment à l'appartenance à une élite soucieuse d'affirmer son statut social. Leur présence dans les contextes funéraires ne saurait dès lors être réduite à leur seule valeur matérielle ; elle participe pleinement à la valorisation sociale de l'individu dans le cadre des conceptions liées à la mort et à l'au-delà. Les nécropoles libyco-puniques apparaissent ainsi comme un domaine d'étude privilégié pour appréhender à la fois les dynamiques culturelles et les relations entre les sociétés locales et la sphère méditerranéenne.

De ce point de vue, l'intégration d'artefacts exogènes ne traduit pas forcément une acculturation passive, mais relève de processus d'hybridation culturelle au sein desquels circulent conjointement objets et systèmes de croyances. Une telle conception de la logique des échanges entre différentes entités culturelles, invite à dépasser les interprétations trop rigides pour privilégier une approche plus nuancée, attentive à la diversité des pratiques et à la capacité des populations libyco-puniques à sélectionner, adapter et réinterpréter les influences extérieures. Par la variété et la qualité du mobilier exogène, celui-ci témoigne du rattachement de ces populations à des sphères d'influence méditerranéennes, renvoyant l'image d'une société active, réceptive et pleinement intégrée aux échanges intra-méditerranéens.

Bibliographie :

Etudes (livres et articles):

1. ALQUIER, J. et P. (1930). Tombes phéniciennes a Djidjelli (Algerie), dans *Revue archéologique*, 31, p. 1-17.
2. ASTRUC, M. (1937). Nouvelles fouilles à Djidjelli (Algerie), dans *Revue africaine*, 80, p. 199-253.
3. BENICHOU-SAFAR, H. (1982). *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, *Etudes d'antiquités africaines*, éd. du CNRS.
4. BRIDOUX, V. (2006). Les liens entre l'Oranie et les Baléares d'après un réexamen récent du matériel de la nécropole des Andalouses (IIIe-Ier s. av. J.-C.), dans *L'Africa Romana*, Atti del XVI Convegno di studio (Rabat, dec. 2004), Rome, p. 1651-1670.
5. BRIDOUX, V. (2008). Les établissements de Maurétanie et de Numidie entre 201 et 33 av. J.-C. Synthèse des connaissances, Mélanges de l'école française de Rome -Antiquité, 120/2, p. 369-426.

6. BRIDOUX, V. (2020). Les royaumes d'Afrique du nord. Emergence, consolidation et insertion dans les aires d'influences méditerranéennes (201-33 av. J.-C.), éd. de l'Ecole française de Rome, Rome.
7. CALLEGARIN, L. (2008). La côte maurétanienne et ses relations avec le littoral de la Bétique (fin du IIIe siècle a.c.-Ier siècle p.c.), *Mainake*, XXX, p.289-328.
8. CAMPS, G. (1961). *Aux origines de la Bebèrie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, éd. AMG, Paris.
9. CINTAS, P. (1948). Fouilles puniques à Tipasa, *Revue Africaine*, p. 263-330.
10. CINTAS, P. (1950). Céramique punique. Publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, vol.III, éd. Klincksieck, Paris.
11. CINTAS, P. (1976). Manuel d'archéologie punique, II, éd. S. Lancel.
12. DE CARDAILLAC, F. (1890). Histoire de la lampe antique en Afrique, dans *Bulletin de la société de géographie et d'archéologie d'Oran*, 10, p. 241-324.
13. FEVRIER, P.-A. (1967). Les origines de l'habitat urbain en Maurétanie césarienne, *journal des savants*, p. 107-123
14. GAUCKLER, P. (1915). *Nécropoles puniques de Carthage*, 2e partie, éd. Auguste Picard, Paris.
15. GSELL, S. (1903). *Fouilles de Gouraya. Sépultures puniques de la côte algérienne*, éd. Ernest Leroux, Paris.
16. GSELL, S. (1920). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. 1, éd. Hachette, Paris.
17. HELO. (1895). Notice sur la nécropole liby-phénicienne de Collo, dans *Bulletin du comité des travaux historiques*, p. 343-368.
18. LANCEL, S. (1967). *Tipasitana* I *: fouilles dans la nécropole occidentale de Tipasa*, *Bulletin d'archéologie algérienne*, 1 (1962-1965), p. 41-69.
19. LANCEL, S. (1968). Tipasitana III : la nécropole préromaine occidentale de Tipasa, Bulletin d'archéologie algérienne, III, p.85-166.
20. LANCEL, S. (1992). Carthage, éd. Fayard, Paris.
21. LAPORTE, J.-P. (2008). L'Algérie et la mer dans l'antiquité. Ressources et activités maritimes des peuples de l'antiquité, actes du colloque de l'université de la littorale côte d'Opale, dans *les cahiers du littoral*, 2è série, 6, éd. Napoli (J.), Boulogne-sur -mer, p. 157-173.
22. LAPORTE, J.-P. (2019). Recherches récentes sur l'Algérie libyco-punique. Dans A. Ferjaoui & T. Redissi (dir.), La vie, la mort, et la religion dans l'univers phénicien et punique, p. 243-258, publications de l'Institut National du Patrimoine, Tunis.
23. MISSONNIER, F. (1933). Fouilles dans la nécropole punique de Gouraya (Algérie), dans *Mélanges de l'école française de Rome*, p. 87-119.
24. MOREL, J.-P. (1980). Les vases à vernis noir et a figures rouges d'Afrique avant la seconde guerre punique et le problème des exportations de Grande-Grèce, dans *Antiquités africaines*, 15, éd. CNRS, p. 29-75.
25. MOREL, J.-P. (1983). Les relations économiques dans l'Occident grec. In: Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981) Rome : École Française de Rome, Publications de l'École française de Rome, 67. pp. 549-580.
26. RAMON TORRES, J. (1995). *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidendal, colleccion instrumenta 2*, Universitat de Barcelona publicacions.
27. SALAMA, P. (2006). Sites commerciaux antiques sur le littoral de l'Algérois, *Mélanges de l'école française de Rome*, 118-2, 2.
28. VERCOUTTER, J. (1945). *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, éd. Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris.
29. VILLARD, F. (1959). Vases attiques du Ve siècle avant J.-C. à Gouraya, *Libyca, archéologie-épigraphie*, 7, p.7-13.
30. VUILLEMOT, G. (1955). La nécropole punique du phare dans l'ile Rachgoun (Oran), *Libyca archéologie-épigraphie*, 3, p. 7-76.
31. VUILLEMOT, G. (1965). *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, éd. Klincksieck, Paris.